

Édition de Arthur (Stéphane), Lévy (François), Martin (Roxane), Navard (Gaël), Robardey-Eppstein (Sylviane), Walecka-Garbalinska (Maria), « Note sur la présente édition », *Mélodrames*, Tome II, *1801-1803*, Pixerécourt (René-Charles Guilbert de), p. 17-19

DOI: 10.15122/isbn.978-2-8124-3350-4.p.0017

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2014. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTE SUR LA PRÉSENTE ÉDITION

Cette édition offre du théâtre de René-Charles Guilbert de Pixerécourt un texte nouvellement établi et annoté. Elle repose sur quelques principes généraux que nous rappelons.

LE TEXTE

Nous reproduisons le texte de l'édition originale, c'est-à-dire celui qui a collé au plus près de la première représentation. Les références de ces éditions sont précisées dans les présentations qui introduisent chacune des pièces, ainsi que dans la bibliographie située à la fin de chaque tome. Lorsque la pièce n'a jamais été publiée, nous reproduisons le texte du manuscrit autographe. La pagination originale du texte référent est mentionnée entre crochets. L'orthographe ancienne, les coquilles, les bourdons, les fautes d'orthographe, d'accord ou de conjugaison sont corrigés. Nous avons rétabli les majuscules manquantes, notamment après les points d'interrogation, d'exclamation et de suspension, mais nous avons gardé la minuscule lorsqu'elle est légitime après certaines interjections et lorsqu'elle met en valeur l'expression hachée du discours. Quelques cas litigieux, parce qu'ils engagent le sens, sont soulignés en note.

La numérotation des actes et des scènes, qui demeure aléatoire dans les éditions du XIX^e siècle, a été normalisée. Nous utilisons les chiffres romains pour les actes, les chiffres arabes pour les scènes, ceci afin de favoriser les renvois entre les pièces, les notes et les variantes.

LA PARTITION MUSICALE

Certaines pièces sont enrichies de la musique qui accompagnait leurs représentations. De nombreuses partitions musicales ont été conservées pour le théâtre du XIX^e siècle. Dans la mesure où la musique pouvait faire l'enjeu d'une réécriture au moment des reprises ou des représentations en province, nous avons privilégié celles composées pour la création. Nous reproduisons donc ici la musique de toutes les pièces pour lesquelles nous disposions d'une partition à la fois originale et complète. Ont été exclues les partitions fragmentées, c'est-à-dire celles dont l'état de conservation ne permettait pas la reformation de l'orchestre mélodramatique. Celui-ci est variable selon les théâtres et les époques. La facture musicale a été considérablement enrichie dans les premières décennies du XIX^e siècle. En conséquence, le nombre d'instruments peut varier d'une pièce à l'autre. L'orchestre des théâtres du Boulevard comprenait toutefois au minimum, et ce dès le début du siècle : violons (I et II), alto, basse, flûte, clarinettes (I et II), basson et cors (I et II).

La plupart de ces partitions sont restées à l'état manuscrit. Elles présentent de nombreuses corrections, effectuées le plus souvent au moment des reprises. Nous avons cherché à reproduire autant que possible la musique jouée lors de la première représentation. Les passages rendus illisibles par des collages et des ratures postérieurs sont mentionnés en note infrapaginale.

Les coquilles ont été corrigées. En revanche, l'annotation de la partition demeure fidèle à celle du manuscrit. Les signes d'expression et de liaison qui semblaient nécessaires à une lecture contemporaine de la musique ont été ajoutés ; ils sont mentionnés entre crochets pour les premiers, en pointillé pour les seconds.

L'APPARAT CRITIQUE

Toutes les pièces sont précédées d'une « présentation » précisant les contextes d'écriture et de représentation de l'œuvre. Une bibliographie, renouvelée pour chacun des tomes de cette édition, donne les références

des ouvrages fondamentaux sur le mélodrame et sur l'auteur, et précise l'ensemble des manuscrits et éditions disponibles pour chacune des pièces publiées. Les sections intitulées « Chronologie » renseignent sur quelques événements biographiques et inventorient l'ensemble des pièces rédigées par Pixerécourt sur la période couverte par chacun des tomes. Des index ont été créés : ils renvoient aux œuvres et aux noms cités. Dans la mesure où l'onomastique et la toponomastique aident considérablement l'étude du mélodrame, nous avons constitué deux index supplémentaires : un index des personnages pixerécourtiens et un index topographique qui répertorie les différents lieux géographiques, réels ou imaginaires, évoqués dans les mélodrames de Pixerécourt. Les sections « Chronologie », « Index des personnages » et « Index topographique », renouvelées pour chaque tome, sont rassemblées dans le 13e tome de cette série, offrant ainsi un outil pratique pour les études dix-neuviémistes.

L'apparat critique est fonction de la masse documentaire rassemblée autour de chacune des pièces. C'est pourquoi chaque œuvre est introduite par une section philologique (intitulée « Établissement du texte ») qui précise les principes éditoriaux et la pertinence de l'annotation en fonction de l'histoire du texte et de ses représentations. Quelques principes ont été unanimement adoptés : les notes chiffrées, placées en bas des pages, viennent éclairer les difficultés sémantiques et préciser les références intertextuelles, historiques, biographiques et légendaires ; les notes alphabétiques, situées en fin de volume, donnent les variantes textuelles avec les manuscrits (de la censure, de la mise en scène, etc.) et les autres éditions de l'œuvre.

Les mélodrames de Guilbert de Pixerécourt n'ont fait l'objet d'aucune édition complète. C'est pourquoi nous avons été particulièrement soucieux d'enrichir la lecture et la compréhension d'un théâtre encore fortement méconnu. Ce travail n'aurait pu être réalisé sans l'aide précieuse de la Société d'histoire de la Lorraine et du musée Lorrain, qui a généreusement mis à notre disposition l'ensemble des manuscrits de l'auteur. Que son président, Monsieur Dominique Flon, son bibliothécaire, Monsieur Gabriel Villeroy de Galhau, ainsi que l'ensemble du personnel du musée Lorrain de Nancy soient ici chaleureusement remerciés.